



**SECTION de la VENDÉE**

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

**DECLARATION LIMINAIRE**

**COMITE TECHNIQUE LOCAL  
du 27/06/2019**



Mr Le Président,

Vous venez enfin de nous dévoiler la carte projet de la Vendée pour 2022 ! Depuis lors, de tout le département, des réactions de colère et des états de sidération nous parviennent. Les collègues sont littéralement assommés par l'ampleur des dégâts annoncés, notre réseau est anéanti !

Jamais on avait vu une réforme aussi brutale, ce plan social est d'une ampleur sans précédent à la DGFIP. Jamais on avait vu les personnels de tout grade autant méprisés !

Si on observe tous ces projets départementaux, nous ne pouvons que nous inquiéter sur un rapide effet « France Telecom » à la DGFIP ! A l'occasion de l'actuel procès des responsables du plan de restructuration d'Orange, nous souhaitons rappeler ici dans cette instance quelques faits :

En 2007, chez France Telecom / Orange, les réorganisations se multiplient dans les services et se font de manière assez désordonnées... Tout semble être fait pour déstabiliser les salariés. Ils constatent alors que leur travail ne peut plus être réalisé convenablement et ils subissent un stress permanent. La crainte de voir leur poste supprimé, d'être muté et de devoir changer de métier, conduit une soixantaine de salariés de France Télécom à se suicider entre 2006 et 2010 !

Le nouveau réseau de proximité des Finances Publiques rappelle étrangement à cette situation.

Ce projet a été établi en dépit du bon sens, sans tenir compte des situations personnelles des agents. Il aura comme conséquence immédiate d'éloigner de nombreux collègues de leur domicile personnel, ce qui générera fatigue physique et psychique, en augmentant au passage le risque routier.

Pourquoi vouloir à tout prix contraindre des dizaines de milliers de collègues à subir une mobilité fonctionnelle et/ou géographique alors même que tout le monde s'accorde actuellement à reconnaître l'excellence de notre travail ? Pourquoi détruire ainsi ce qui fonctionne bien ?

Je vous rappelle au passage, Mr Le Président et Mrs Les Directeurs, que vous êtes juridiquement et personnellement responsables de la bonne santé de tous vos collaborateurs. Espérons pour nous tous que cette responsabilité ne devra jamais être retenue contre vous devant un Tribunal !

Mr Le Président, bien entendu, vous jouez votre rôle dans ce que le Ministre appelle une concertation ! Vous insistez lors de vos déplacements dans les services sur le mot « projet » en précisant que la carte présentée à ce stade n'est pas figée... On peut difficilement le croire à la lecture du document « confidentiel » remis aux DDFiP par la Direction Générale concernant la conduite de cette concertation. De fait, il y est précisé que la concertation doit se faire à périmètre constant sans augmenter le nombre global des structures.

Ce qui revient à dire que pour créer un service sur un site, il faut donc en supprimer un sur un autre site ! Comptez sur nous Mr Le Président pour ne pas rentrer dans cette discussion abjecte qui consisterait à opposer les sites et les collègues entre eux !

De plus, pour nous, les accueils dits de proximité ne seront que des coquilles vides dans lesquelles aucun agent de la DGFIP ne sera affecté. Même avec quelques permanences, ce ne sont pas nos services qui feront vivre ces fameux points de contact. Tout au plus, l'utilisateur chanceux pourra-t-il peut-être y obtenir un accueil sur rdv !

Il nous est également remonté que certaines annonces ont déjà été faites dans d'autres départements par les DDFIP, concernant d'autres missions telles que la fiscalité professionnelle et le contrôle fiscal. Après l'échéance 2022, ces services seraient regroupés sur un seul site départemental ! Il est donc clair qu'après la réforme en-cours, une autre suivra !

Certains DDFIP vont même jusqu'à annoncer la fin des EDR dès 2023. Serait alors constituée une équipe d'agents itinérants en charge d'assurer les permanences multiples dans les MSAP et les MFS...

En parallèle à ce tsunami, les suppressions d'emplois vont s'accélérer ! Et les nouvelles règles de gestion et la fin des CAP nationales et locales nous inquiètent au plus au point, notamment dans un tel contexte !

FO DGFIP 85 appelle l'ensemble des personnels à ne pas se résigner et à s'opposer avec force à ce projet.

A la rentrée, la grève reconductible jusqu'à satisfaction sera le seul moyen efficace pour obtenir le retrait des plans Darmanin et Dussopt, car il s'agit de notre avenir à tous dans cette ultime bataille.

C'est bien l'avenir de la DGFIP qui est en jeu en même temps que le nôtre, tant du point de vue personnel que professionnel.

Collectivement, nous devons donc résister, sinon nous serons tous sacrifiés !

**REAGIR OU SUBIR, NOUS AVONS CHOISI, NOUS, NOUS NE SUBIRONS PAS !**

